

Informations République Dominicaine

Départ/Enregistrement

Dans le cas où votre vol a été réservé auprès de nos services, veuillez-vous présenter 2h avant le décollage pour un vol moyen-courrier/ 3h pour un vol long-courrier avec pièces d'identité valides et convocation au guichet d'enregistrement de la compagnie aérienne. En cas de présentation moins de 1h30 avant le départ, nous ne pourrions être tenus responsable des éventuelles conséquences que cela pourra engendrer. Vous trouverez les coordonnées de notre représentant à l'aéroport sur votre billet d'avion. Si votre vol n'a pas été réservé auprès de nos services, merci de vous renseigner auprès de votre compagnie aérienne. Voyager sans billet d'avion : Dans certains cas, vous ne disposez d'aucun billet papier, mais vous voyagez grâce à des billets électroniques appelés aussi E-Tickets (ETIX). Ils sont acceptés aux guichets automatiques de l'aéroport ou comptoirs d'enregistrement (check-in) sur présentation de votre pièce d'identité. Veuillez noter que sur les vols courts et moyens courriers, toutes les compagnies aériennes ne servent pas de repas classique. Merci de vous renseigner avant votre départ auprès de votre compagnie aérienne. Pour les vols au départ de Paris (CDG / ORY) : nous vous invitons à vérifier l'aéroport et le terminal de départ sur le site <http://www.parisaeroport.fr/passagers/les-vols/vols-depart/informations-vols-depart> (informations sous réserve de modification). Les billets électroniques (E-tickets) sont émis directement dans le système informatique de la compagnie aérienne. Veuillez retirer votre carte d'embarquement sur présentation de votre pièce d'identité valide, au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne. Si aucune référence n'apparaît ci-dessous, vous n'avez pas d'enregistrement en ligne à faire. Si votre vol est opéré par U2/ X3 /ou FR, l'enregistrement en ligne est obligatoire, sinon risque de refus d'embarquement par la compagnie ou de frais d'édition de carte d'embarquement à l'aéroport. Si vous voyagez sur une compagnie régulière et qu'un numéro de réservation compagnie apparaît ci-dessous, il est vivement conseillé de vous enregistrer pour éviter une situation de surbooking le jour du départ. Vérifiez les infos vol sous www.checkmytrip.com en saisissant votre numéro de réservation (création d'un compte nécessaire pour consultation). Vérifiez les infos vol sous www.viewtrip.com en saisissant votre numéro de réservation et votre nom de famille.

Bagages

Veuillez noter que les franchises bagages peuvent varier selon la compagnie aérienne. La politique du bagage unique ou pièce concept autorise sans supplément 1 bagage en soute de maximum 15 à 20 kg, ainsi qu'un petit bagage à main pour chaque voyageur. Les enfants de moins de 2 ans n'ont droit ni à leur propre siège dans l'avion, ni à une franchise bagage. Veuillez s'il vous plaît vous renseigner en temps utile directement auprès de la compagnie aérienne (par exemple sur leur site internet) quant à la franchise bagage autorisée sur votre vol. Pour le transport d'équipements de sport de grandes tailles tels que vélos, matériels de plongée, golf ou surf merci de contacter votre agence de voyage. Veuillez noter que le transfert des bagages de sport hors gabarit de/vers l'hôtel est disponible sur demande et peut engendrer des frais supplémentaires sur place. En cas de dommage ou de perte de vos bagages sur votre vol, vous devez le signaler immédiatement à la compagnie aérienne à l'aide du formulaire PIR (Property Irregularity Report). Vous aurez besoin de ce certificat pour obtenir un dédommagement de votre assurance.

Arrivée/Transfert

À votre arrivée à l'aéroport, et selon les indications mentionnées sur vos documents de voyage, vous serez accueillis par l'un de nos représentants en charge de l'organisation de votre transfert vers l'hôtel. Si vous ne voyez pas de représentant, merci de vous rendre au comptoir de notre réceptif dont le nom figure sur votre voucher « transfert » (sur la plupart de nos destinations, notre réceptif est Meeting Point).

Meet & Greet à l'aéroport de Punta Cana :

ARRIVÉE TERMINAL A : comptoir numéro 36 après récupération des bagages

ARRIVÉE TERMINAL B : comptoir numéro 24 après récupération des bagages

DEPART A&B : assistance disponible, RDV directement au CHECK-IN

Meet & Greet aux aéroports de Saint Domingue (SDQ), Puerto Plata (POP) et de La Romana :

ARRIVÉE : à l'extérieur de l'aéroport – au niveau du logo Meeting Point

DEPART : assistance disponible, RDV directement au CHECK-IN

Il est possible qu'un seul bus desserve plusieurs hôtels et que notre représentant ne puisse vous accompagner personnellement sur votre lieu de villégiature. Sur de nombreuses destinations, le transfert est assuré par un système de navette (shuttle) en fonction des vols à l'arrivée ce qui peut générer de l'attente à l'aéroport. Les parents sont informés qu'il n'y a pas de siège adapté pour les enfants ou bébés à bord des transferts et qu'ils sont responsables de la sécurité pendant le trajet. Pour les transferts privés, si vous n'êtes pas attendu à la sortie Bagages par un représentant avec un panneau à votre nom, merci de vous rendre au comptoir aéroport indiqué où vous serez orienté vers votre véhicule. Si votre vol a du retard, merci de contacter soit notre assistant aéroport soit le numéro d'urgence à destination afin que dans la mesure du possible mais sans aucune garantie, votre transfert puisse être modifié et organisé en fonction de la nouvelle heure d'arrivée. A défaut de contact, vous devrez prendre un taxi à vos frais et aucun remboursement du transfert ne sera possible.

FTI Service / Agence sur place

Meeting Point Dominicana

Contact sur place :

Meeting Point Dominicana SRL

Residencial Cueva Taina, Calle Estados Unidos, Punta Cana

Tel : 001 809 831 6041

Nr d'urgence FR : 001 809 707 9072



Assistance francophone :

Cette assistance est essentiellement téléphonique via un numéro d'appel dédié :

Tel: 001 809 707 9072

Transfert/Vol retour

Vous serez informé au plus tard 24 heures avant la date du vol retour, mais pas avant les 48 heures précédant votre retour, sur les horaires exacts pour votre transfert vers l'aéroport par le biais d'une note écrite affichée sur notre tableau d'informations ou dans notre classeur d'informations, à condition que ce soit inclus dans votre forfait voyage. Si exceptionnellement, vous n'aviez pas eu d'information, nous vous demandons impérativement de contacter notre représentant. Sinon, les coûts des transports manqués seront à votre charge. Tous les clients organisant eux-mêmes leur séjour, ne pourront pas être informés par notre représentant des éventuelles modifications d'horaires. Nous leur recommandons vivement de se faire reconfirmer les horaires de vol au moins 2 jours avant le vol retour auprès de la compagnie aérienne correspondante. Nous faisons appel à votre compréhension et nous excusons, si ces obligations sont à la charge des clients. Tous les horaires sont donnés en heure locale. Le signe « + » signifie une arrivée le lendemain.

Représentant local

Si vous souhaitez réserver des prestations ou si vous avez besoin d'aide durant votre séjour, notre représentant sur place est à votre écoute (assistance francophone ou internationale). Il n'y a pas toujours de permanence fixe dans tous les hôtels, dans ce cas l'assistance est téléphonique. Dans la plupart des hôtels, vous trouverez un classeur FTI Voyages et/ou un affichage dans l'espace dédié aux tours opérateurs ou à la réception de l'hôtel. Des informations supplémentaires sont communiquées dans vos documents de voyage. Sur la majeure partie des destinations que nous proposons, l'assistance est assurée par Meeting Point, l'agence réceptrice de FTI Group.

Excursions facultatives

Les excursions facultatives, proposées par nos représentants, comprennent l'accompagnement d'un guide (se renseigner si francophone), les coûts de transport, les droits d'entrée, les assurances. Les prix et programmes sont donnés à titre indicatif et susceptibles de modification sur place, en fonction des fluctuations monétaires, des impératifs locaux, de la saison ou de la demande. Réservation, confirmation et paiement sur place. Les repas non consommés du fait d'excursions ne donnent pas lieu à un remboursement. Nous attirons votre attention sur le fait que les visites de magasins d'artisanats locaux gardent un caractère facultatif, sans aucune obligation d'achat. Elles sont néanmoins un détour, parfois imposées par les autorités locales, quel que soit le pays visité, et sont liées au développement économique et touristique du pays. Les excursions locales font l'objet d'une tractation directe avec le prestataire sur place et ne rentrent pas dans le cadre du forfait acheté auprès de l'agence en France. De ce fait, toute contestation doit être faite sur place auprès de ce dernier afin que les éventuels litiges, qui ne concernent que les deux parties engagées, puissent être réglés. Nous vous rappelons que toute excursion, location de voiture ou activité sportive effectuée par un autre intermédiaire que nos représentants dégagea totalement la responsabilité de FTI Voyages.

Formalités d'entrée

Le client est seul responsable quant au respect des formalités d'entrée sur le territoire, tels que visa, passeport, et devra en supporter les conséquences en cas de non-respect. Pour effectuer un séjour de 60 jours maximum, les ressortissants français doivent être en possession d'un passeport valable encore 6 mois après la date d'entrée sur le territoire.. Les ressortissants suisses doivent disposer d'un passeport valable pendant toute la durée du séjour. Une carte de tourisme, est nécessaire pour tout séjour en République Dominicaine. Le prix de cette carte, est maintenant inclus dans les tarifs aériens, de sorte qu'il n'est plus nécessaire de l'acheter à votre arrivée. Veuillez conserver cette carte soigneusement pendant toute la durée de votre séjour. La carte touristique a une validité de 30 jours à partir de la date du tampon. Pour une prolongation de la carte touristique, vous devez contacter les services d'immigration : www.migracion.gob.do/. Les inscriptions des enfants dans le passeport des parents ne sont pas valides et ne permettent pas à l'enfant de passer la frontière. Tous les enfants doivent donc disposer (dès la naissance) de leur propre passeport lors de voyages à l'étranger. Les ressortissants d'autres pays sont priés de se renseigner auprès de l'ambassade ou le consulat respectif. Pour les mineurs voyageant seuls ou avec un parent, toutes les informations sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Les passagers qui auront réservé un vol via les Etats-Unis devront se tenir informé des formalités nécessaires au transit de ce

pays. Les ressortissants d'autres nationalités devront se renseigner auprès de leur ambassade ou consulat respectif. Pour les mineurs voyageant seuls ou avec un parent, toutes les informations sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. A condition de détenir un passeport conforme aux critères définis par les Etats-Unis (cf. tableau explicatif sur le site <https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/>) et d'obtenir une autorisation électronique de voyage (ESTA), le programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program - VWP) permet aux ressortissants français d'accéder sans visa au territoire américain, soit en transit, soit pour un séjour touristique ou d'affaires de 90 jours maximum (s'entendant par la possibilité de signer des contrats, de passer des commandes, de participer à des séminaires ou de rencontrer des clients). NB : le passeport d'urgence ne permet pas d'entrer aux Etats-Unis sans visa.

L'AUTORISATION ELECTRONIQUE DE VOYAGE : ESTA

Le ressortissant français qui se rend aux Etats-Unis par la voie aérienne ou maritime et qui bénéficie du VWP doit obligatoirement solliciter, via Internet, une autorisation électronique de voyage avant le départ (Electronic System for Travel Authorization - ESTA). L'ESTA peut être obtenue en répondant aux questions posées sur le site Internet <https://esta.cbp.dhs.gov/>, seul site habilité par les autorités américaines et permettant un paiement en ligne par carte bancaire. Le formulaire est à renseigner en langue anglaise, mais les instructions sont disponibles en langue française. La demande d'autorisation peut être déposée à tout moment avant le voyage. Le ministère américain de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security) recommande cependant d'effectuer cette formalité au moins 72 heures avant le départ. L'ESTA permet de voyager dans le cadre du VWP mais ne constitue pas un droit d'entrée sur le territoire américain, lequel reste accordé ou refusé à l'arrivée par l'officier d'immigration. L'autorisation est valable 2 ans à compter de la date de délivrance, mais doit être renouvelée en cas de changement de situation (nom, prénom, sexe, nationalité, passeport, réponses différentes aux questions posées, etc.), ou si la date de validité du passeport est inférieure à ce délai de 2 ans. Pour tout nouveau voyage pendant la période de validité de l'autorisation, il conviendra de mettre à jour via Internet certaines informations (numéro de vol et adresse de destination) dans son dossier ESTA et bien évidemment de voyager avec le passeport déclaré sur le formulaire ESTA. Les personnes ayant la double nationalité, étant également citoyens de l'Iran, l'Irak, la Syrie ou le Soudan, sont exclus de la participation au programme d'exemption de visa. Les voyageurs qui ont séjourné depuis le 01/03/2011 en Iran, Irak, Syrie ou au Soudan, sont exclus de la participation au programme d'exemption de visa. Le 18/02/2016 les pays concernés ont été étendus : la Libye, le Yémen et la Somalie sont aussi concernés. Les seules exceptions sont les voyageurs qui ont séjourné dans l'un de ces pays en tant que membre du personnel à temps plein du gouvernement fédéral ou les membres des Forces armées. Le gouvernement des États-Unis étudie à l'heure actuelle la possibilité d'accepter l'entrée sur le territoire, après évaluation individuelle, de certains ressortissants des pays susnommés y ayant séjourné après le 01.03.2011, comme les journalistes, employés d'ONG, d'organisations internationales, et voyageurs d'affaire d'Iran et Irak. Ainsi pour toute nouvelle demande du système électronique d'autorisation ESTA les données suivantes seront vérifiées : précédents voyages en Irak, Iran, Syrie et Soudan. La durée de ces formalités ainsi que les mesures dans lesquelles sont accordés ces dérogations ne sont pas encore définies à l'heure actuelle. L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris recommande aux voyageurs relevant de l'une des deux catégories ci-dessus qui ont déjà ou qui entendent effectuer une demande d'accès au territoire américain au moyen du système électronique d'autorisation ESTA d'envisager de solliciter un visa. La procédure d'obtention d'un visa demeure inchangée et permet aux voyageurs concernés de faire état de leur situation particulière lors de l'entretien. Plus d'information sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/etats-unis/#entree>

Informations santé

Aucune vaccination n'est obligatoire lors d'un séjour en République Dominicaine. Au sujet des risques de maladies transmises par les moustiques (paludisme, dengue, chikungunya et zika), la prévention doit être individuelle et repose donc essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques (vêtements longs, répulsifs anti-moustiques, climatisation, moustiquaire) nuit et jour. Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin traitant si des vaccinations ou autres précautions sont nécessaires avant votre départ et si vous suivez un traitement particulier. Nous vous recommandons également de vous renseigner auprès de votre médecin, centres médicaux ou des services de vaccination des maladies tropicales afin de prendre connaissance des risques médicaux encourus sur place. Dans beaucoup de pays, les repas ne sont pas préparés comme chez vous. Pour parer à des troubles digestifs, nous vous recommandons de manger des légumes cuits, des fruits que vous aurez pelés vous-même. Évitez les glaçons et l'eau du robinet et buvez de préférence de l'eau minérale. Si malgré toutes ces précautions vous rencontrez des problèmes, notre représentant vous assistera pour vous trouver une pharmacie ou un médecin. Toutes les informations santé par pays peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Sécurité

Nous vous conseillons de toujours vérifier que vos bagages ont bien été placés dans votre bus et qu'ils n'ont pas été oubliés dans la soute une fois sur place ou au retour à l'aéroport. Veillez à ce que vos valises et sacs soient fermés à clé, et ne les laissez pas sans surveillance. Les vols peuvent ainsi être évités. Veuillez déposer votre argent, vos papiers d'identité et vos

objets de valeur dans le coffre-fort de votre hôtel. Il est également recommandé d'avoir une photocopie de ses papiers d'identité sur soi.

Avertissement aux voyageurs

Selon le Ministère des Affaires Etrangères, aucune région du monde ni aucun pays ne peut être considéré comme étant à l'abri du terrorisme. A ce titre, toutes les destinations proposées peuvent être considérées comme des destinations à risque, tant au titre d'actes terroristes qu'au titre de défaillances climatiques. Ces événements, indépendants de notre volonté, ne sauraient engager la responsabilité de FTI Voyages. Toutes les informations complémentaires peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Assurance

Dans certains pays, à votre arrivée, vous devrez présenter la copie d'un contrat d'assurance voyage ou maladie qui prendra en charge les frais médicaux engendrés sur place. Par précaution, veuillez-vous informer sur les conditions d'entrée actuelles de votre destination. Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation, responsabilité civile, maladie et accident. Une assurance annulation vous protège contre les frais d'annulation, en cas d'annulation intempestive de votre séjour (pour maladie par exemple). Les coûts d'hospitalisation ou de soins médicaux peuvent être très élevés. Afin de couvrir un maximum de frais, procurez-vous une assurance complète auprès de votre compagnie d'assurance ou renseignez-vous auprès de votre agence sur nos produits d'assurance.

Pension / Tout Compris / Restauration

En formule demi-pension, pension complète ou Tout Compris, les prestations commencent avec le dîner du jour d'arrivée et finissent avec le petit déjeuner du jour de départ. Pour une arrivée tardive à l'hôtel ou un départ très tôt, l'hôtelier n'est pas tenu de servir un dîner ou un petit-déjeuner. Selon la destination et en fonction des horaires de vols, le premier et le dernier repas peuvent ne pas être servis à l'hôtel mais remplacés par ceux servis à bord de l'avion. La formule Tout Compris comprend en général tous les repas en commençant par le dîner pour finir par le petit-déjeuner. Pour profiter pleinement de la formule Tout Compris, vous serez parfois tenus de porter un bracelet ou une carte plastifiée. Il convient d'apporter une précision importante d'ordre général : la formule Tout Compris n'implique pas pour autant que tout est gratuit. Toutes les prestations qui ne sont pas précisées dans le descriptif ne sont pas incluses dans la formule réservée. Les boissons incluses dans la formule sont uniquement des boissons locales. Toutes les boissons importées sont payantes sauf mention dans le descriptif du produit. Pour des raisons de fréquentation en basse saison, les services de restauration mentionnés au programme peuvent être différents ; un repas sous forme de buffet peut être servi à la carte (ou inversement). La demi-pension signifie : petit déjeuner et dîner. La pension complète ne comprend pas les boissons sauf indication contraire sur le descriptif du produit. L'eau en bouteille n'est pas garantie, même dans la formule "Tout Compris" : elle peut être proposée en fontaine ou au verre. Dans la plupart des pays, les hôteliers ne fournissent pas d'eau en carafe. Pour les bébés, l'alimentation ne peut dépendre que de la responsabilité des parents pour d'évidentes raisons liées au respect de conditions nutritionnelles strictes. Il appartient donc à tout parent voyageant avec des enfants en très bas âge d'emporter les denrées et préparations nécessaires à leur alimentation particulière sachant qu'il est extrêmement improbable de trouver, dans de nombreux pays du monde, les produits adaptés auxquels ils sont habitués. Les éventuels frais supplémentaires pour le lit bébé et les repas (selon disponibilité) sont à réserver et à payer directement sur place auprès de l'hôtelier.

Chambres

Selon la réglementation internationale, le jour de votre départ, vous devez restituer votre chambre au plus tard à 12h. Le jour de votre arrivée, les chambres sont disponibles en règle générale entre 14h et 16h mais cela peut être retardé du fait des flux d'arrivées et de départs au sein de l'hôtel. Les chambres triples sont souvent une chambre double avec adjonction d'un lit supplémentaire qui peut être plus petit qu'un lit normal, un canapé lit, un canapé ou un simple matelas (selon les hôtels), ceci permettant de ne pas payer de supplément chambre individuelle mais avec des inconvénients d'utilisation tels qu'espace réduit pour la circulation des occupants de la chambre. Les chambres individuelles se différencient des chambres doubles par leur situation dans l'hôtel, leur équipement et leur taille. Dans de nombreux hôtels, les chambres individuelles sont des chambres doubles à usage individuel d'où le supplément chambre individuelle. Pour les studios, appartements et chambres familiales, il faut tenir compte, dans le tableau des prix, du nombre maximal d'occupants et des équipements de la chambre. Le nettoyage des studios et appartements n'inclut pas le lavage de la vaisselle. La superficie totale indiquée est toujours la surface totale avec balcon ou terrasse. Dans chaque hôtel se trouvent des chambres moins bien placées, vendues au même prix que les autres. Nous ne pouvons pas jamais vous garantir la situation d'une chambre sauf dans le cadre d'une réservation spécifique avec un supplément garantissant l'emplacement. Au sujet des chambres vue mer, cela ne signifie pas toujours une chambre 100% face à la mer, la vue peut être latérale et parfois légèrement entravée. Pour toute demande de chambre spéciale ou équipée (personne à mobilité réduite), merci de consulter au préalable votre agence sachant que les normes locales d'aménagement et de matériel peuvent différer des normes européennes. Selon les établissements, le minibar dans la chambre peut être rempli ou vide. En général, les consommations sont payantes. Pour une même catégorie, le confort peut varier d'un hôtel à l'autre. Que vous soyez en bungalow ou en chambre d'hôtel, la

décoration et l'architecture varient selon la région et le pays. Il se peut qu'un hôtel de catégorie inférieure soit d'un meilleur standing qu'un autre de catégorie supérieure. Dans ces rares cas, nos descriptifs et appréciations s'efforceront de rétablir la réalité. Les hôtels de centre-ville sont en général plus bruyants du fait du trafic et de la proximité des centres d'animation (places, restaurants, discothèques en plein air, boutiques...).

Animations, sports et divertissements

Dans la plupart des hôtels, la clientèle étant internationale, l'animation et le programme de divertissements ne sont pas toujours en français. Dans de nombreux cas, l'animation est faite dans plusieurs langues, mais cela dépend de la nationalité la plus fortement représentée. Cela est également valable pour l'animation au club enfants. En fonction de l'animation et de l'emplacement où les spectacles sont organisés au sein de l'hôtel, les soirées peuvent parfois être bruyantes. Les activités sportives et de divertissements sont proposées en fonction de la disponibilité et de la programmation des hôtels. La location de matériel est à faire sur place et sous réserve de disponibilité, une caution peut être demandée pour certains équipements ou occupation de terrains. Le programme de divertissement peut être limité en début et fin de saison. Les sports nautiques mentionnés sont pour la plupart proposés par des prestataires locaux indépendants de l'hôtel. Ils sont proposés en fonction de la météo. Pour cela, il se peut qu'en avant ou arrière-saison tous les sports ne puissent pas être encore pratiqués. Certaines activités nécessitent une licence (planche à voile, golf...).

Aménagement de l'hôtel selon la saison

Il arrive qu'en avant et arrière-saison certains aménagements ou services (piscine, aquapark, mini-club, plage...) soient partiellement ou pas encore mis à disposition des clients. Egalement les horaires d'ouverture des bars, restaurants, discothèques, etc. peuvent être irréguliers et dépendent de la direction de l'hôtel. L'irrégularité des mouvements de groupe, la surcharge des réservations qu'acceptent les hôteliers et la présence de délégations officielles prioritaires, peuvent nous obliger à vous loger dans d'autres hôtels que ceux initialement prévus. Avec une demande de plus en plus importante, les zones touristiques tendent à s'étendre, ce qui explique l'apparition de chantiers aux alentours des hôtels. Le début des travaux n'est souvent annoncé que très tardivement, il nous est donc parfois impossible de vous prévenir en temps et en heure, nos équipes sur place font le maximum pour trouver des solutions alternatives satisfaisantes. Pour des raisons d'économie d'énergie, la climatisation fonctionne uniquement à certaines heures et selon les températures extérieures. Seul l'hôtelier peut décider du fonctionnement (individuel ou collectif), des horaires et des périodes (en règle générale du 1er juin au 15 oct). Les piscines pouvant être chauffées ne le sont pas constamment. Les piscines extérieures ne sont en général pas chauffées et sont utilisables en hiver, en fonction des conditions météorologiques. Dans la majorité des hôtels, les chaises longues et parasols sont mis à disposition des clients à la plage et à la piscine (selon la disponibilité). Sauf indication contraire mentionnée sur le descriptif de l'hôtel, l'utilisation des chaises longues, parasols et serviettes de bain est en général gratuite. En haute saison, il se peut que le nombre de parasols, transats, matériel de sport, etc. soit insuffisant.

Climat

La saison des pluies est de Juin à Novembre. Les précipitations peuvent être brèves, avec de fortes pluies et des vents forts.

Coutumes et traditions locales

Vous devriez emporter avec vous suffisamment de matériel photo, car les produits de qualité ne sont pas toujours disponibles ou alors très chers. Par respect, veuillez demander l'accord des locaux avant de les photographier ou de les filmer. Il n'est pas autorisé de photographier les policiers et les installations militaires. Dans les pays du Sud, la vie nocturne est intense et cela peut engendrer de légères nuisances sonores.

Plages et sécurité en matière de baignade

Les plages sont généralement des plages publiques. Chaque commune est donc responsable de la propreté de ses plages. Les hôteliers nettoient souvent la partie de plage située devant leur établissement, mais il est possible que la plage ne soit pas toujours impeccable, en raison des algues et déchets amenés par la mer. La présence d'algues (notamment les sargasses dans les Caraïbes) sur les plages est un phénomène naturel, aléatoire et imprévisible, malheureusement récurrent sur l'ensemble des littoraux à travers le monde du fait du réchauffement des océans, de l'utilisation d'engrais et des mouvements des courants marins. Certaines régions peuvent être amenées à mettre en place des restrictions au niveau de la baignade en mer et de la plage. En effet, la baignade peut être limitée, déconseillée, voire interdite en raison des marées, d'événements climatiques ou naturels. Se baigner en mer comme en piscine peut être dangereux. Les courants de la mer sont souvent sous-estimés et votre force physique est surestimée. Nous vous prions donc de surveiller vos enfants en permanence (également à la piscine de l'hôtel). Pour profiter des joies de la baignade, nous vous invitons à consulter les sites internet sur les règles de sécurité en matière de baignade. Il est conseillé de se baigner sur les plages protégées et de ne pas se baigner seul. Soyez attentif aux drapeaux et à leur signification. Informez-vous sur les conditions météorologiques auprès de l'hôtelier ou des personnes compétentes.

Routes

Au vu de l'état de certaines routes et des habitudes de conduite des dominicains, nous vous déconseillons de louer un véhicule. Voyagez à bord de bus de compagnies privées ou à bord de petits avions pour les trajets plus longs. Nos représentants sont à votre service pour tout renseignement.

Monnaie/Mode de paiement

La monnaie locale est le Peso dominicain (DOP). 1 Peso équivaut à 100 Centavos. 1 Euro équivaut à env. 57,92 Peso (Etat janvier 2019). Les cartes VISA, Mastercard et American Express sont reconnues et utilisables dans le monde entier. Pour tout paiement par carte bancaire, des frais peuvent être retenus. Nous vous conseillons d'emporter avec vous des espèces. Veuillez noter que les retraits d'espèces avec une carte EC Maestro est possible mais pas avec une carte EC V-PAY.

Eau et électricité

Dans certains pays, des coupures d'eau et/ou d'électricité peuvent survenir pendant la saison estivale. Les pénuries d'eau peuvent être occasionnées par de grandes sécheresses, qui augmentent considérablement le prix de l'eau. Nous vous prions d'en user avec parcimonie. Les générateurs d'énergie ne prennent pas toujours le relais suite. Cependant, la plupart des hôtels disposent de leur propre générateur de secours. Courant alternatif 110 Volts. Vous aurez besoin d'un adaptateur pour fiches plates américaines. Vous pouvez utiliser vos appareils électriques s'ils sont convertibles en 110 Volts. L'approvisionnement en eau et en électricité peut être soumis à restriction.

Perte du passeport ou du billet d'avion

En cas de perte de votre passeport, veuillez vous adresser à notre représentant local ou directement à l'ambassade. Veuillez noter que la déclaration de perte à la police est nécessaire. Si vous perdez votre billet d'avion, veuillez vous adresser à notre agence locale.

Ambassade de France :

Calle las Damas n° 42, Zone coloniale, BP 780, Santo Domingo

Tel.: 001-809- 695 4300, 695 4330

Fax: 001-809- 695 4311, 695 4331

E-Mail: ambafrance@ambafrance-do.org

Ambassade de Suisse :

Av. Jimenez Moya / 1 (Churchill esq. D. Arias), 2de piso, Santo Domingo

Tel.: 001-809-533-3781, 534-6944, 532-9997

Fax: 001-809-532-3781

Site Internet: www.eda.admin.ch

Décalage horaire

Le décalage horaire est de moins 6 heures en été et moins 5 heures en hiver par rapport à l'Europe centrale.

Conditions douanières

Par adulte, il est possible d'importer en France ou en Suisse, 200 cigarettes ou 25 cigares ou 250g de tabac, 1 litre de spiritueux et 50g de parfum ou 25cl d'eau de toilette ainsi que des objets personnels. Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur les sites : www.douane.gouv.fr ou www.ezv.admin.ch.